



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 31 mai 2012 — N° 115

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner la 6^e Journée de la Gaspésie et des Îles : La région célébrée en bleu.

M. Bérubé (Matane) fait une déclaration afin de souligner la Journée de la Gaspésie et des Îles.

M. Arsenault (Bonaventure) fait une déclaration afin de souligner la 6^e Journée de la Gaspésie et des Îles : La région célébrée en bleu.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner la 5^e édition de la Coupe des Nations à Saguenay.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise de l'aphasie.

31 mai 2012

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant l'anniversaire de la municipalité de Padoue.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup) fait une déclaration afin de féliciter Mme Marie-Félix D'Amours pour sa participation au Défi têtes rasées de Leucan.

M. Mamelonet (Gaspé) fait une déclaration afin de souligner la 6^e Journée de la Gaspésie et des Îles : La région célébrée en bleu.

À 9 h 56, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

31 mai 2012

n° 597 Loi modifiant la Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 99 en annexe)

Pour : **97** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 597.

Dépôts de documents

M. Fournier, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport triennal 2007-2010 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse intitulé « L'accès à l'égalité en emploi ».

(Dépôt n° 1363-20120531)

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel du Conseil de gestion de l'assurance parentale et du Fonds d'assurance parentale, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011.

(Dépôt n° 1364-20120531)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

31 mai 2012

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 26 avril 2012 par M. Charette (Deux-Montagnes), concernant le monument à la mémoire des travailleurs et travailleuses décédés ou gravement blessés au travail.

(Dépôt n° 1365-20120531)

Dépôts de rapports de commissions

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 30 mai 2012, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 75, Loi portant sur certains pouvoirs d'inspection et de saisie. Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.

(Dépôt n° 1366-20120531)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté lors de la séance du 30 mai 2012 sur la motion proposée par Mme Hivon (Joliette) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement le retrait immédiat de la Loi 78 adoptée le vendredi 18 mai 2012.

La motion est rejetée par le vote suivant :

31 mai 2012

(Vote n° 100 en annexe)

Pour : **34** Contre : **65** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Pinard (Saint-Maurice), conjointement avec Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Champagne (Champlain), M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite chaleureusement les Cataractes de Shawinigan pour leur victoire à la finale de la Coupe Memorial dimanche le 27 mai 2012.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 47, Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 28, 29, 30 et 31 août 2012 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Association des aménagistes régionaux du Québec
Ordre des urbanistes du Québec
Barreau du Québec
Chambre des notaires du Québec
Union des municipalités du Québec

31 mai 2012

Fédération québécoise des municipalités
Ville de Montréal
Ville de Québec
Communauté métropolitaine de Montréal
Communauté métropolitaine de Québec
Association des directeurs municipaux du Québec
Corporation des officiers municipaux agréés du Québec
Conseil patronal sur l'environnement du Québec
Union des producteurs agricoles
Solidarité Rurale
Regroupement national des conseils régionaux de
l'environnement du Québec
Centre québécois du droit de l'environnement
Nature Québec
Vivre en ville
Fondation David Suzuki
Équiterre
Front d'action populaire en réaménagement urbain
Regroupement des comités logement et Associations de
locataires du Québec
Projet Montréal
Vision Montréal
Rassemblement pour la sauvegarde du 1420 Mont-Royal et
la Coalition pour une démocratie municipale (1 heure)
Coalition québécoise sur la problématique du poids
Mouvement écologique du Haut-Richelieu
Comité de sauvegarde du patrimoine bâti et naturel du
quartier Desmarchais-Crawford
Association des groupes de ressources techniques du Québec
Association québécoise pour l'évaluation d'impacts

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires partagées également entre le groupe
parlementaire formant le gouvernement et les députés de
l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque
organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de
la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes
partagées également entre le groupe parlementaire formant le
gouvernement et les députés de l'opposition;

31 mai 2012

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 65, Loi sur la conservation du patrimoine naturel et sur le développement durable du territoire du Plan Nord, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 28, 29, 30 et 31 août ainsi que les 4 et 5 septembre 2012 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Initiative boréale canadienne
The pew charitable trusts
Nature Québec
Société pour la nature et les parcs du Canada
Union internationale pour la conservation de la nature
Administration régionale Kativik
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
du Québec (FEDECP)
Société Makivik
Grand Conseil des Cris
La Communauté Innue de Masteuhiash
L'Assemblée des Premières Nations
Regroupement national des conseils régionaux en
environnement du Québec
Société des établissements de plein air du Québec

31 mai 2012

Fédération québécoise des municipalités
Union des municipalités du Québec
Zecs Québec
Action boréale- Abitibi-Témiscamingue
Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec
Chaire de recherche du Canada en éducation relative
à l'environnement
Fédération des producteurs de bois du Québec
Fédération québécoise des coopératives forestières
Ordre des géologues du Québec
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec
Fédération des pourvoiries du Québec
Conférence régionale des élus de la Baie James
Conférence régionale des élus de la Côte Nord
Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-St-Jean
Municipalité régionale de comté de Caniapiscau
Municipalité régionale de comté de la Haute –Côte-Nord
Municipalité régionale de comté de Manicouagan
Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James
Association de l'exploration minière du Québec
Association minière du Québec
Association des producteurs de tourbe horticole du Québec
Conseil de l'industrie forestière du Québec
Conseil patronal de l'environnement
Produits forestiers Résolu
Fédération des chambres de commerces du Québec
M. Stephen Kafkwi, ancien premier ministre des Territoires
du Nord-Ouest
Écojustice
Syndicat de la fonction publique du Québec
Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine
Greenpeace Canada
Réseau québécois des groupes écologistes
Canards illimités Canada

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi concernant le partage de certains renseignements de santé;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 73, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 mars 2012.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur la Société du Plan Nord; puis afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 67, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Fournier, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 64, Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 64 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 64 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 74, Loi visant à prévenir les cancers de la peau causés par le bronzage artificiel.

Après débat, le rapport est adopté.

31 mai 2012

Adoption

M. Moreau, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 57, Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 57 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 5 juin 2012, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 12 h 28, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 5 juin 2012, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

31 mai 2012

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Aussant (Nicolet-Yamaska) :

(Vote n° 99)

POUR - 97

Arcand	D'Amour	L'Écuyer	Ratthé
Arsenault	Deltell	Léger	Rebello
Auclair	Diamond	Lehouillier	Reid
Aussant	Doyer	Lessard	Richard
Bachand	Drainville	MacMillan	<i>(Duplessis)</i>
<i>(Outremont)</i>	Drolet	Malavoy	Robert
Bédard	Dubourg	Maltais	Rotiroti
Bergman	Dutil	Mamelonet	Roy
Bernard	Ferland	Marceau	Simard
Bernier	Fournier	Marcoux	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
Bérubé	Gagnon-Tremblay	Marois	Simard
Billette	Gaudreault	Marsan	<i>(Dubuc)</i>
Blais	<i>(Jonquière)</i>	Matte	Simard
Blanchet	Gaudreault	Ménard	<i>(Richelieu)</i>
Bolduc	<i>(Hull)</i>	Moreau	Sklavounos
Bonnardel	Gautrin	Morin	St-Amand
Boucher	Gignac	Ouellet	St-Arnaud
Bouillé	Girard	Ouellette	St-Pierre
Boulet	Gonthier	Pagé	Thériault
Caire	Grondin	Pelletier	Trottier
Carrière	Hamad	<i>(Rimouski)</i>	Turcotte
Charbonneau	Hivon	Pelletier	Vallée
Charest	James	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	Vallières
Charlebois	Kelley	Picard	Vien
Chevarie	Khadir	Pigeon	Weil
Cloutier	Lapointe	Pinard	
Corbeil	Leclair	Poirier	

31 mai 2012

Sur la motion de Mme Hivon (Joliette) :

(Vote n° 100)

POUR - 34

Aussant	Gaudreault	Marceau	Richard
Bédard	<i>(Jonquière)</i>	Marois	<i>(Duplessis)</i>
Bérubé	Girard	Ouellet	Robert
Blanchet	Hivon	Pagé	Simard
Boucher	Khadir	Pelletier	<i>(Richelieu)</i>
Bouillé	Lapointe	<i>(Rimouski)</i>	Simard
Cloutier	Leclair	Pelletier	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
Doyer	Léger	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	St-Arnaud
Drainville	Malavoy	Pinard	Trottier
Ferland	Maltais	Poirier	Turcotte

CONTRE - 65

Arcand	Charlebois	Grondin	Picard
Arsenault	Chevarie	Hamad	Pigeon
Auclair	Corbeil	James	Ratthé
Bachand	Courchesne	Kelley	Rebello
<i>(Outremont)</i>	D'Amour	L'Écuyer	Reid
Bergman	Deltell	Lehouillier	Rotiroti
Bernard	Diamond	Lessard	Roy
Bernier	Drolet	MacMillan	Simard
Billette	Dubourg	Mamelonet	<i>(Dubuc)</i>
Blais	Dutil	Marcoux	Sklavounos
Bolduc	Fournier	Marsan	St-Amand
Bonnardel	Gagnon-Tremblay	Matte	St-Pierre
Boulet	Gaudreault	Ménard	Thériault
Caire	<i>(Hull)</i>	Moreau	Vallée
Carrière	Gautrin	Morin	Vallières
Charbonneau	Gignac	Ouellette	Vien
Charest	Gonthier	Paquet	Weil